



Public visé :

Toute personne travaillant en espace confiné lié au CTN C ou Toute personne travaillant en espace confiné tous CTN confondus



Prérequis :

- Avoir plus de 18 ans
- A l'occasion de la formation, le salarié sera exposé à certains risques (travail en hauteur, espaces confinés...) avec le port d'équipement de protection respiratoire. L'attention des employeurs est attirée sur l'opportunité d'entrer en contact avec le médecin du travail pour décider du suivi et des mesures adaptés tant, éventuellement, pour le suivi de la formation que pour l'activité en entreprise
- Maîtriser la langue française



Durée :

- 14 heures (2 jours) pour une formation préalable



Nombre de participants par groupe :

- 8 personnes maximum, conformément à la législation



Périodicité :

- La formation est conforme au dispositif CATEC® R472 et est renouvelable tous les 3 ans



Textes officiels se rapportant à l'action de formation :

- Prévention : Art. L4111-1 à L4154-4 du Code du Travail
- Type de travaux : Art. R4412-144 du Code du Travail
- Recommandation de la CNAM R447 et R472 relative à la mise en œuvre du dispositif CATEC®

Objectif général de la formation :

A l'issue de la formation, le participant sera capable : D'être Surveillant et / ou Intervenant CATEC®

Contenu de la formation :

- Contenu théorique :
 - Présentation du dispositif CATEC® (R472, R447, documents Cnam)
 - Mécanisme de l'accident et les Risques, Dangers des Espace confinés.
 - Risques et dangers des espaces confinés
 - Rôles du surveillant :
 - La présence constante du surveillant
 - La maintenance en condition des matériels
 - Les procédures d'alerte et de secours.
 - Rôles de l'intervenant :
 - Les procédures d'évacuation de l'espace confiné (suivi de procédure, évacuation calme, information de l'encadrement)
 - Les risques liés à son activité professionnelle
 - L'attention aux signes de danger
 - La communication avec les autres opérateurs
 - Le compte-rendu des observations qui pourraient être utiles ou compléter la connaissance des risques dans l'espace confiné
- Contenu pratique :
 - Mises en situation sur des ouvrages sécurisés
 - Préparation de l'intervention
 - Sécurisation de la zone de travail
 - Équipement des opérateurs
 - Ventilation
 - Détection préalable
 - Intervention avec différents scénarii d'incidents et d'alertes.

Tests d'évaluation CATEC®

Codes de la formation

- Formacode 42819 – accident travail maladie professionnelle
- NSF 344r - Mise en oeuvre des règles d'hygiène et sécurité

Moyens d'encadrement :

- Organisme de formation déclaré à la DRIEETS disposant d'un Service Relations Clients, d'un Service Administratif et d'un Service Qualité.
- Organisme titulaire du certificat QUALIOPI réglementairement exigé pour les développeurs de compétences
- Formation en présence physique uniquement

Moyens et méthodes pédagogiques :

- Formateurs en prévention des risques professionnels
- Supports d'animation pédagogique standardisés, utilisés en vidéo-projection lors d'un face à face pédagogique en salle.
- Apprentissage pratique réalisé sur une plateforme pédagogique de mise en situation en centre.
- Livret de synthèse remis à chaque stagiaire à la fin de la formation

Moyens d'évaluation individuelle des acquis :

- Évaluation des connaissances théoriques et de savoir-faire pratique à intervenir en espace confiné dans la fonction d'intervenant et/ou surveillant (QCM + Pratique) les épreuves certificatives est organisés en fin de journée.
- Délivrance de l'habilitation Assurance Maladie Risques Professionnels / INRS CATEC® « Intervenant et / ou Surveillant »

Moyens techniques à disposition :

- Pour les apports théoriques : salle de cours, tables, chaises, mur clair pour la projection, tableau papier ou effaçable.
- Pour les apports pratiques : Site pédagogique CATEC® ou site référencé client conforme référentiel CATEC®

Sécurité et hygiène :

- Les consignes sanitaires et le règlement intérieur seront affichés sur place.
- Dans l'entreprise comme en centre de formation, les bénéficiaires devront au minimum porter les équipements suivants, remis par leur employeur :
 - ☐ Casque de protection
 - ☐ Gilet haute visibilité
 - ☐ Chaussures ou bottes de sécurité
 - ☐ Gants de manipulation si besoin
 - ☐ Tenue correcte exigée

Accessibilité (handicap) :

Centre de formation pouvant accueillir sous certaines conditions des personnes en situation d'handicap.
Voir référent handicap

Qualité de la prestation :

- La qualité de la formation préalable ne saurait être garantie si le nombre de participants, la durée pédagogique effective et les moyens techniques requis ne sont pas respectés.

Tarifs :

- Nous consulter